

# Surveillance de la situation en matière de droits de l'homme en Ukraine

## La Suisse soutient la mission de l'ONU

### Contexte

Dès le début du conflit, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a suivi de près les développements en Ukraine. Après les événements qui se sont déroulés fin 2013 / début 2014 sur le Maidan, dans la capitale ukrainienne, la situation des droits de l'homme s'est dramatiquement dégradée.

Suite à l'annexion de la Crimée par la Russie et à l'éclatement du conflit dans l'est de l'Ukraine, le HCDH a rapidement déployé, à l'invitation du gouvernement ukrainien, une mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, dans le cadre du plan d'action « Les droits de l'homme avant tout » du Secrétaire général de l'ONU.

Baptisée Mission de l'ONU de surveillance des droits de l'homme en Ukraine (HRMMU en anglais), cette mission est chargée de promouvoir et de protéger les droits de l'homme en Ukraine et de vérifier et signaler, en toute impartialité, les allégations de violations et autres préoccupations concernant les droits de l'homme, qui affectent toutes les parties au conflit, en particulier à l'Est. La mission a engagé ses travaux le 15 mars 2014 et depuis, son mandat a été reconduit tous les trois mois. La HRMMU travaille étroitement avec le système des Nations Unies en Ukraine, avec les organisations internationales et régionales telles que le Conseil de l'Europe et l'OSCE, ainsi qu'avec diverses parties prenantes nationales.

### Mandat de la mission de surveillance

La mission du HCDH a pour principal objectif de contribuer à un meilleur respect des droits de l'homme dans le contexte actuel du conflit en Ukraine. Elle s'y emploie en assurant un suivi de la situation des droits de l'homme dans les zones critiques, en formulant des recommandations, en apportant son expertise et en œuvrant au respect des droits de l'homme. Le mandat prévoit que la mission publie des rapports réguliers et veille à ce que toutes les autorités concernées par ce conflit aient connaissance et tiennent compte des informations et recommandations.

---

#### Pays

Ukraine

#### Thème

Droits de l'homme

#### Nom du projet

Mission de l'ONU de surveillance des droits de l'homme en Ukraine

#### But

Surveillance de la situation en matière de droits de l'homme en Ukraine

#### Groupes cibles

Parties aux conflits, population civile dans les zones affectées par le conflit, communauté internationale

#### Organisation partenaire

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

#### Budget

4'000'000 CHF

#### Contribution suisse

400'000 CHF

#### Durée initiale du projet

15 décembre 2014 – 31 décembre 2015

Le mandat prévoit également que la mission du HCDH apporte son savoir-faire au gouvernement ukrainien, aux institutions nationales de défense des droits de l'homme, aux organisations non gouvernementales et aux partenaires internationaux. Ce transfert de savoir-faire a pour but d'assurer que les recommandations émises par les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme soient intégrées et prises en compte par l'Ukraine dans tous les domaines de gouvernance et bénéficient du soutien des acteurs concernés dans le pays.

## Contribution suisse

La Division Sécurité humaine (DSH) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) soutient ce projet au nom de la Suisse, en allouant à la mission du HCDH une contribution financière de 400'000 francs jusqu'à la fin 2015. Le soutien à cette mission s'inscrit dans le cadre de la politique suisse en matière de paix et de droits de l'homme, qui prône une intensification de la présence du Haut-Commissariat sur le terrain.

La Mission de l'ONU de surveillance des droits de l'homme en Ukraine (HRMMU) interroge, fin mars 2015, la population du quartier de Kuibyshev (l'un des plus durement frappés par les bombardements) de la ville de Donetsk. Les habitants dénoncent le bombardement de zones résidentielles avec son lot de victimes et de dégâts, le pillage et l'intimidation pratiqués par des groupes armés, ainsi que leur difficulté à exercer leurs droits économiques et sociaux. Ils déplorent notamment le manque de soins médicaux ainsi que la pénurie d'eau propre, de nourriture et de produits d'hygiène.

Copyright: HRMMU

